



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE
Près la COUR D'APPEL DE BESANCON

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 43 25 02 445 25 auprès de la préfecture du DOUBS
NAF 9499Z - SIRET 53243048500013*

Formation des Experts Traducteurs Interprètes

Session
du Samedi 18 juin 2022

de 14h00 à 18h00

FOYER « LA CASSOTTE »
Salle A
18 Rue de la Cassotte
25000 BESANCON

SESSION de FORMATION ETI 3

La langue française, enjeu de pouvoir au cœur de l'Etat nation.

Entre unité politique et pluralité linguistique

18 juin 2022

Objectif pédagogique :

- Comprendre l'histoire de la langue française et en quoi elle révèle la culture française ;
- Comprendre les rapports conflictuels entre la langue française et les autres langues ;
- Comprendre la place de la langue française dans le monde.
- Aborder la question de l'intégration des étrangers par la langue.

Être capable :

- de comprendre comment la langue française et son droit sont liés ;
- de comprendre les attentes du juge
- s'interroger éventuellement sur les carences de notre droit et sur les améliorations possibles

Public visé : Experts de Justice - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions/réponses avec la salle, après chaque thème présenté
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Encadrement de la formation :

Madame Clémence LAVIGNE, Docteur en droit, responsable des affaires juridiques de l'université Bourgogne-Franche Comté.

Madame Bazik TOPUZIAN-SAILLARD, traductrice-interprète, administratrice de la compagnie des experts de justice près la Cour d'appel de Besançon, déléguée aux experts traducteurs-interprètes.

Durée de la formation : 4 heures

Programme :

Introduction.

I. Naissance et histoire de la langue française : un processus de longue durée.

- A. La latinisation de la France puis le morcellement du latin.
- B. L'acte de naissance de la langue française : les serments de Strasbourg.
- C. L'Ordonnance de Villers-Cotterêts et l'exclusion du latin (1539)
- D. La Révolution française et la construction de la Nation par la langue.
- E. Napoléon et la diffusion internationale de la langue française.
- F. XIXe et XXe siècle et politiques d'assimilation.

- 1. Langue française et éducation.
- 2. Langue française et naturalisation.

II. Le français hors de France, instrument de diffusion culturelle.

- A. La francophonie.
- B. Le français comme langue de la diplomatie.

III. Les langues étrangères en France : le français mauvais en langues étrangères, un élément culturel ?

IV. Une langue complexe, fruit d'une histoire complexe.

V. Le droit des langues à l'époque contemporaine : vers un statut juridique de la langue française ?

- A. Avant 1975 : une législation linguistique presque inexistante.
- B. 1975-1992 : l'émergence timide d'un droit des langues.
- C. 1992-aujourd'hui : l'embarras constitutionnel vis-à-vis des langues régionales.
- D. L'éducation plurilingue comme éducation interculturelle : un combat commun de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Conclusion